



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Dispositif PSPC- Campagne 2023- Fiche de synthèse  
Bilan des plans de contrôle et plans de surveillance des résidus chimiques  
(médicaments vétérinaires, promoteurs de croissance et substances interdites)  
dans les animaux et les denrées d'origine animale**

Les dispositions spécifiques relatives à la mise en œuvre des plans de contrôle et de surveillance (médicaments vétérinaires, promoteurs de croissance et substances interdites) hors import, en élevage et à l'abattoir sont détaillées, par filières animales ou par produits d'origine animale, dans l'instruction technique DGAL/SDEIGIR/2023-232.

Suite à l'abrogation de la directive 96/23/CE et à son remplacement par le règlement (UE) 2017/625 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels, la Commission européenne a décliné les recherches de résidus chimiques à travers un nouveau paquet réglementaire relatif aux substances pharmacologiquement actives autorisées en tant que médicaments vétérinaires ou additifs en alimentation animale et substances pharmacologiquement actives interdites ou non autorisées et leurs résidus :

- Règlement d'exécution (UE) 2022/1646
- Règlement délégué (UE) 2022/1644

Dans le cadre de cette nouvelle réglementation, deux types de plans sont mis en place :

- Un plan de contrôle des substances pharmacologiquement actives autorisées, non autorisées ou interdites chez les animaux producteurs de denrées. Les prélèvements doivent être inopinés et ciblés.
- Un plan de surveillance des substances pharmacologiquement actives autorisées, non autorisées ou interdites chez les animaux producteurs de denrées. Les prélèvements sont réalisés aléatoirement.

**Objectifs des plans de contrôle/surveillance :**

- 1) Les plans de contrôle permettent de détecter tout traitement illégal et/ou mauvaises pratiques en production primaire pouvant nuire à la qualité sanitaire des denrées. Ils participent à la maîtrise du risque de contamination des denrées par des substances chimiques dont la toxicité chronique a été jugée probable ou avérée. Ils fournissent des données relatives à cette contamination afin d'abonder les évaluations du risque nationales et européennes.
- 2) Pour les plans de surveillance, les laboratoires agréés doivent descendre jusqu'aux seuils les plus bas possible atteignables par les méthodes d'analyse. Ainsi des traces de substances peuvent être quantifiées. L'ensemble des données est remonté à l'EFSA qui pourrait à terme modifier certaines limites maximales de résidus.

Les plans de contrôle et de surveillance doivent être mis en œuvre en production primaire dans les filières suivantes :

- Les animaux de boucherie (bovin, porc, ovin, caprin, équin)
- Les volailles, lapins et gibiers d'élevage
- Les poissons d'aquaculture

- Les œufs de poules et les œufs de caille (uniquement pour le plan de contrôle)
- Le lait cru de vache, de chèvre et de brebis
- Le miel
- Les boyaux (uniquement pour le plan de contrôle)

La réglementation cadre la stratégie, le niveau et la fréquence d'échantillonnage ainsi que les groupes de substances à analyser.

Ainsi,

- 1) pour le plan de contrôle, le nombre de prélèvements à réaliser par filière et par lieu de prélèvement (élevage ou abattoir) est calculé pour répondre a minima aux dispositions de l'annexe I du règlement (UE) 2022/1644, au prorata :
  - des nombres d'animaux abattus pour les animaux de boucherie ;
  - des tonnages abattus pour les volailles, les gibiers d'élevage et les lapins ;
  - des volumes de production pour les poissons d'élevage, le lait, les œufs et le miel.

La répartition des prélèvements par groupe et famille de résidus est fixée en fonction des *minimas* imposés par la réglementation et d'une évaluation du risque liée, notamment, aux nombres de non-conformités relevées les années précédentes en France comme dans le reste de l'Union européenne.

- 2) pour le plan de surveillance, le nombre minimum de prélèvements à réaliser par chaque Etat membre est imposé par le règlement (UE) 2022/1646. La France doit au moins réaliser 1150 prélèvements.  
Le plan de surveillance sera réévalué et ajusté chaque année, si nécessaire, selon une analyse de risque du BGIR, et/ou en fonction des informations communiquées par la Commission.

La présente fiche est organisée en deux grandes parties, elles-mêmes subdivisées en trois volets :

#### Partie I – Plan de contrôle

- Volet 1 : animaux de boucherie – page 3
- Volet 2 : volailles, lapins et gibiers d'élevage – page 11
- Volet 3 : poissons d'élevage, œufs, lait cru et miel – page 15

#### Partie II – Plan de surveillance

- Volet 1 : animaux de boucherie – page 23
- Volet 2 : volailles, lapins et gibiers d'élevage – page 27
- Volet 3 : poissons d'élevage, œufs, lait cru et miel – page 29

# PARTIE I - PLANS DE CONTRÔLE

## VOLET 1 – Plan de contrôle animaux de boucherie

### BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2023

#### Les bovins

Sur les 15 525 prélèvements initialement programmés en 2023, 14 884 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de contrôle dans la filière bovine est de 95,9% (contre 94,9% en 2022). 6,4% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas ciblés (3,3% en 2022). Cette difficulté à effectuer des prélèvements ciblés se rencontre particulièrement en élevage où 10,4% de prélèvements (9,5% en 2022 et 10,2% en 2021) sont aléatoires contre 4,4% des prélèvements réalisés à l'abattoir (1,1% en 2022 et 2,0% en 2021). Les problèmes de ciblage pourraient s'expliquer par la mise en place de la nouvelle réglementation avec une confusion entre le plan de contrôle et le plan de surveillance.

Tableau 1. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière bovine.

	Nombre de prélèvements prévisionnels			Nombre de prélèvements réalisés et analysés				Nombre de prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés				
	Elevage	Abattoir	Total	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel	
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	1 300	1 600	2 900	1 263	1 551	2 814	97,0%	1 108	1 495	2 603	89,8%
A1b	Thyréostatiques	150	600	750	146	579	725	96,7%	131	546	677	90,3%
A1c	Esters de stéroïdes	1 650	1 300	2 950	1 522	1 225	2 747	93,1%	1 364	1 179	2 543	86,2%
A1e	Béta-agonistes	1 675	1 700	3 375	1 555	1 650	3 205	95,0%	1 410	1 621	3 031	89,8%
A2a	Chloramphénicol	330	200	530	309	192	501	94,5%	279	185	464	87,5%
A2b	Nitrofuranes		220	220		214	214	97,3%		207	207	94,1%
A2c	Nitroimidazoles		150	150		148	148	98,7%		139	139	92,7%
A3e	RBST	200		200	140		140	70,0%	131		131	65,5%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		2 000	2 550		1 982	2 521	98,9%		1 848	2 376	93,2%
	Antibiotiques (méthode microbiologique)		550			539				528		
B1b	Avermectines		250	250		246	246	98,4%		240	240	96,0%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		350	350		345	345	98,6%		321	321	91,7%
B1c	Tranquillisants		50	50		49	49	98,0%		48	48	96,0%
B1d	AINS		700	700		691	691	98,7%		648	648	92,6%
	Glucocorticoïdes		450	450		439	439	97,6%		410	410	91,1%
B2	Anticoccidiens		100	100		99	99	99,0%		93	93	93,0%
TOTAL		5 305	10 220	15 525	4 935	9 949	14 884	95,9%	4 423	9 508	13 931	89,7%

## Les porcins

Sur les 9 457 prélèvements initialement programmés en 2023, 9 376 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de contrôle dans la filière porcine est de 99,1% (très supérieur à celui de 2022 : 90,4%).

3,32 % des prélèvements réalisés ne sont pas ciblés (3,65% en 2022). Comme pour la filière bovine, cette difficulté à effectuer des prélèvements ciblés se rencontre particulièrement en élevage où 7,98% de prélèvements (5,43% en 2022 et 14,80% en 2021) sont aléatoires contre 3,08% des prélèvements réalisés à l'abattoir (3,56% en 2022 et 4,44% en 2021).

**Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière porcine.**

		Nombre de prélèvements prévisionnels			Nombre de prélèvements réalisés et analysés				Nombre de prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés			
		Elevage	Abattoir	Total	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	100	225	325	96	224	320	98,5%	87	211	298	91,7%
A1b	Thyréostatiques	100	260	360	96	259	355	98,6%	88	235	323	89,7%
A1c	Esters de stéroïdes		280	280		278	278	99,3%		270	270	96,4%
A1e	Béta-agonistes	190	600	790	176	597	773	97,8%	160	555	715	90,5%
A2a	Chloramphénicol	90	1 396	1 486	83	1 388	1 471	99,0%	80	1 358	1 438	96,8%
A2b	Nitrofuranes		316	316		312	312	98,7%		306	306	96,8%
A2c	Nitroimidazoles		1 200	1 200		1 196	1 196	99,7%		1 173	1 173	97,8%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		2 000			1 994				1 944		
	Antibiotiques (méthode microbiologique)			2 400			2 384	99,3%			2 324	96,8%
			400			390				380		
B1b	Avermectines		300	300		299	299	99,7%		279	279	93,0%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		900	900		892	892	99,1%		870	870	96,7%
B1c	Tranquillisants		100	100		100	100	100,0%		97	97	97,0%
B1d	AINS		400	400		400	400	100,0%		387	387	96,8%
	Glucocorticoïdes		500	500		500	500	100,0%		489	489	97,8%
B2	Anticoccidiens		100	100		96	96	96,0%		96	96	96,0%
<b>TOTAL</b>		<b>480</b>	<b>8 977</b>	<b>9 457</b>	<b>451</b>	<b>8 925</b>	<b>9 376</b>	<b>99,1%</b>	<b>415</b>	<b>8 650</b>	<b>9 065</b>	<b>95,9%</b>

## Les ovins et les caprins

Sur les 1 505 prélèvements initialement programmés, 1 488 ont été prélevés et analysés.

Le taux de réalisation du plan de contrôle dans les filières ovine et caprine est très bon (> 98% comme en 2022). 4,91% des prélèvements réalisés ne sont pas ciblés contre 5,99% en 2022.

**Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans les filières ovine et caprine.**

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)			Nombre de prélèvements réalisés et analysés (abattoir)				Nombre de prélèvements réalisés, de façon ciblée et analysés (abattoir)			
		Ovin	Caprin	Total	Ovins	Caprins	Total	% du prévisionnel	Ovins	Caprins	Total	% du prévisionnel
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	115	5	120	112	7	119	99,2%	104	4	108	90,0%
A1b	Thyrostatiques	40	5	45	38	5	43	95,6%	35	3	38	84,4%
A1e	Béta-agonistes	95	5	100	93	6	99	99,0%	91	5	96	84,4%
A2a	Chloramphénicol	90	5	95	88	4	92	96,8%	85	4	89	93,7%
A2b	Nitrofuranes	45	0	45	45	0	45	100,0%	42	0	42	93,3%
A2c	Nitroimidazoles	40	0	40	40	0	40	100,0%	39	0	39	97,5%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	550	20	570	540	17	557	97,7%	520	17	537	94,2%
B1b	Avermectines	150	5	155	149	9	158	101,9%	140	8	148	95,5%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	80	5	85	82	4	86	101,2%	78	4	82	96,5%
B1c	Tranquillisants	10	0	10	10	0	10	100,0%	10	0	10	100,0%
B1d	AINS	40	6	46	41	4	45	97,8%	39	4	43	93,5%
	Glucocorticoïdes	40	4	44	42	5	47	106,8%	40	4	44	100,0%
B2	Anticoccidiens	150	0	150	147	0	147	98,0%	139	0	139	92,7%
<b>TOTAL</b>		<b>1 445</b>	<b>60</b>	<b>1 505</b>	<b>1 427</b>	<b>61</b>	<b>1 488</b>	<b>98,9%</b>	<b>1 362</b>	<b>53</b>	<b>1 415</b>	<b>94,0%</b>

### Les équins

Sur les 50 prélèvements initialement programmés, 47 ont été prélevés et analysés soit un taux de réalisation du plan de contrôle de 94% (en baisse par rapport à 2022 : 98,6%).

8,51% des prélèvements réalisés ne sont pas ciblés (contre 3,29% en 2022).

**Tableau 4. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière équine.**

		Nombre de prélèvements prévisionnel (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	5	5	100%	5	100%
A1b	Antithyroïdien	5	4	80,0%	4	80,0%
A1e	Béta-agonistes	5	5	100%	5	100%
A2a	Chloramphénicol	5	5	100%	5	100%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	5	5	100%	1	20,0%
B1b	Avermectines	5	5	100%	5	100%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	3	3	100%	3	100%
B1c	Tranquillisants	2	1	50,0%	1	50,0%
B1d	AINS	10	9	90,0%	9	90,0%
	Glucocorticoïdes	5	5	100%	5	100%
<b>TOTAL</b>		<b>50</b>	<b>47</b>	<b>94,0%</b>	<b>43</b>	<b>86,0%</b>

## RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2023

### Les bovins

Sur 14 884 prélèvements réalisés et analysés, 33 non-conformités ont été relevées. Les résultats sont présentés dans le **tableau 5**.

Le taux de non-conformités entre 2022 et 2023 est sensiblement le même (0,24% en 2022) bien que le nombre de non-conformités en antibiotiques ait légèrement diminué en 2023 (27 résultats non conformes contre 31 en 2022).

Ces non-conformités font suite à des prélèvements ciblés réalisés à l'abattoir (ou en élevage pour la non-conformité en thyrostatiques). Les critères de ciblage renseignés sont pertinents : présence de traces d'injection, de fracture ou de lésions à l'abattoir (abcès, pneumonie, pleurésie, boiterie, historique de non-conformité, etc.).

Le groupe de substances présentant le plus de non-conformités semble être celui des antibiotiques (B1) mais parmi les trois groupes de substances concernés par des non-conformités, c'est dans le groupe B1 que le ciblage des prélèvements est le plus fréquemment réalisé (cf. **tableau 1**). Un bon ciblage entraînant mécaniquement une hausse des non-conformités, il n'est donc pas possible de conclure à une proportion de non-conformités réellement plus importante en B1a que dans les autres groupes de substances.

Sur les 33 non-conformités mises en évidence, 31 ont été transmises à la DGAL.

Toute non-conformité sans suite associée n'est pas comptabilisée par l'EFSA dans le bilan des plans de contrôle de la France, c'est donc une perte de valorisation de la donnée.

**Tableau 5. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière bovine pour les différents groupes de substances**

		Nombre d'échantillons réalisés et analysés			Nombre de non-conformités	% de non-conformités
		Elevage	Abattoir	Total		
A1a A1c A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	1263	1551	2814	0	0%
A1b	Thyrostatiques	146	579	725	1	0,14%
A1c	Esters de stéroïdes	1522	1225	2747	0	0%
A1e	Béta-agonistes	1555	1650	3205	0	0%
A2a	Chloramphénicol	309	192	501	0	0%
A2b	Nitrofuranes		214	214	0	0%
A2c	Nitroimidazoles		148	148	0	0%
A3e	RBST	140		140	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		1982	2521	22	1,11%
	Antibiotiques (méthode microbiologique)		539		5	0,93%
B1b	Avermectines		246	246	1	0,41%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		345	345	0	0%
B1c	Tranquillisants		49	49	0	0%
B1d	AINS		691	691	1	0,14%
	Glucocorticoides		439	439	3	0,68%
B2	Anticoccidiens		99	99	0	0%
<b>TOTAL</b>		<b>4935</b>	<b>9949</b>	<b>14884</b>	<b>33</b>	<b>0,22%</b>

## Mesure de gestion des non-conformités

Pour dix cas de non-conformités (antibiotiques, glucocorticoïdes), les denrées n'ont pas été mises sur le marché (saisie totale de la carcasse). Pour seize autres cas de non-conformités en antibiotiques et AINS, les carcasses ont été partiellement saisies.

Des inspections relatives à la pharmacie vétérinaire ont été menées dans 23 des 33 élevages concernés (élevages dont étaient issus les animaux détectés non conformes). Certaines inspections ont donné lieu à deux rappels réglementaires, quatre avertissements, un procès-verbal et cinq mises en demeure.

Les services d'inspection ont conclu à :

- Un non-respect des temps d'attente dû à la mauvaise tenue du registre d'élevage (absence d'enregistrement ou enregistrement partiel) dans sept enquêtes,
- Un non-respect des temps d'attente dû à une erreur humaine dans deux cas,
- Un dépassement accidentel de la limite maximale de résidu suite à un surdosage du médicament vétérinaire (mauvaise estimation du poids de l'animal),
- Un surdosage des médicaments vétérinaires dans cinq enquêtes,

Suite à deux enquêtes en élevage dont les inspections n'ont pas mis de non-conformités en évidence, les vétérinaires ont été informés afin de faire une déclaration de pharmacovigilance.

Le thiouracile (thyrostatiques) peut être retrouvé dans les aliments pour animaux fabriqués à partir de crucifères. Le laboratoire national de référence conseille, indépendamment de l'aspect fraude, de vérifier la fabrication ou le transport des aliments pour animaux qui expliquerait une contamination croisée avec des crucifères.

La non-conformité en thyrostatiques a été mise en évidence sur un aliment bovin fabriqué à la ferme à partir des céréales produites sur l'exploitation. L'exploitant confirme que cet aliment ne contenait pas de produit d'origine végétale. Après enquête des services d'inspection vétérinaire, il a été conseillé à l'exploitant de revoir ses pratiques culturales.

## Les porcins

Sur 8 925 prélèvements réalisés et analysés, 32 non-conformités ont été relevées. Les résultats sont présentés dans le **tableau 6**.

Le taux de non-conformités entre 2023 et 2022 a légèrement augmenté (0,34% en 2023 contre 0,24% en 2022).

Ces non-conformités font suite à des prélèvements ciblés réalisés à l'abattoir. Les critères de ciblage renseignés sont pertinents (conformation particulièrement bonne ou atypique ou lésions telles que : pneumonie, pathologie digestive, mauvais état général de l'animal, historique de non-conformité, etc.).

**Tableau 6. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière porcine pour les différents groupes de substances**

		Nombre d'échantillons réalisés et analysés			Nombre de non-conformités	% de non-conformités
		Elevage	Abattoir	Total		
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	96	224	320	25	7,81%
A1b	Thyréostatiques	96	259	355	0	0%
A1c	Esters de stéroïdes		278	278	0	0%
A1e	Béta-agonistes	176	597	773	0	0%
A2a	Chloramphénicol	83	1388		0	0%
A2b	Nitrofuranes		312	2979	0	0%
A2c	Nitroimidazoles		1196		0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		1994	2384	5	0,25%
	Antibiotiques (méthode microbiologique)		390		0	0,00%
B1b	Avermectines		299		0	0%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		892	1191	2	0,22%
B1c	Tranquillisants		100	100	0	0%
B1d	AINS		400	400	0	0%
	Glucocorticoïdes		500	500	0	0%
B2	Anticoccidiens		96	96	0	0%
<b>TOTAL</b>		<b>451</b>	<b>8925</b>	<b>9376</b>	<b>32</b>	<b>0,34%</b>

### Mesures de gestion des non-conformités

Pour les non-conformités, les produits étaient consommés au moment de la mise en évidence du résultat non conforme, à l'exception de cinq cas pour lesquels les denrées n'ont pas été mises sur le marché (saisie totale).

Dans les cas de non-conformités en antibiotiques, benzimidazoles et autres anthelminthiques, trois inspections pharmacie vétérinaire ont conclu à :

- un risque de contamination croisée des porcins destinés à l'abattoir via la machine à soupe en engraissement associé à un mauvais enregistrement des traitements médicamenteux. Un second prélèvement (contrôle renforcé) pour recherche de benzimidazoles et autres anthelminthiques sur des porcs issus de cet a mis en évidence une nouvelle non-conformité. L'éleveur a été mis en demeure de corriger les non-conformités liées à la bonne tenue du registre d'élevage.
- l'envoi d'un animal traité à l'abattoir sous délai d'attente suite à l'absence d'enregistrement des traitements médicamenteux. L'inspection a donné lieu à un courrier de rappel réglementaire.
- un non-respect du délai d'attente sur un porc charcutier suite à une erreur d'administration d'un traitement destiné aux truies via la machine de distribution de l'aliment qui est commune à l'alimentation des deux catégories d'animaux. Un avertissement a été adressé à l'éleveur.

La présence de la 17 bêta-nandrolone, molécule endogène chez le porc mâle non castré et cryptorchide, n'est normalement pas retrouvée de manière naturelle chez le porc mâle castré ou la femelle.

Dans les cas où un porc mâle castré et une truie ont été prélevés et ont révélé la présence de 17 bêta nandrolone, des prélèvements de soies ont été analysés et se sont révélés conformes. Seize prélèvements ont été réalisés sur des mâles et 3 prélèvements sur des femelles.



Les résultats d'analyses de onze prélèvements de soies pour recherche d'esters de stéroïdes se sont révélés conformes.

Les informations relatives au prélèvement, notamment le sexe de l'animal, sont indispensables pour conclure avec certitude sur le résultat d'analyse.

### Les ovins et les caprins

Sur 1 488 prélèvements réalisés et analysés, 20 non-conformités ont été relevées. Les résultats sont présentés dans le **tableau 7**.

Le taux de non-conformités entre 2022 et 2023 a augmenté, 1,34% en 2023 contre 0,91% en 2022, notamment pour la recherche des promoteurs de croissance.

**Tableau 7. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans les filières ovine et caprine pour les différents groupes de substances**

		Nombre d'échantillons ovin/caprin réalisés et analysés	Nombre de non-conformités	% de non-conformités	Espèce concernée
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	119	16	13,45%	ovin
A1b	Thyréostatiques	43	0	0%	
A1e	Béta-agonistes	99	0	0%	
A2a	Chloramphénicol	92	0	0%	
A2b	Nitrofuranes	45	0	0%	
A2c	Nitroimidazoles	40	0	0%	
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	557	2	0,36%	ovin
B1b	Avermectines	158	0	0%	
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	86	1	1,16%	ovin
B1c	Tranquillisants	10	0	0%	
B1d	AINS	45	1	2,2%	caprin
	Glucocorticoïdes	47	0	0%	
B2	Anticoccidiens	147	0	0%	
<b>TOTAL</b>		<b>1488</b>	<b>20</b>	<b>1,34%</b>	

### Mesures de gestion des non-conformités

Deux non-conformités en antibiotiques et une non-conformité en benzimidazoles et autres anthelminthiques ont été transmises à la DGAL :

- Une carcasse a fait l'objet d'une saisie totale, les denrées n'ont donc pas été mises sur le marché (non-conformité en benzimidazoles).
- Deux carcasses ont été saisies partiellement (non-conformités en antibiotiques).

Des enquêtes relatives à la pharmacie vétérinaire ont été menées dans les trois élevages :

- L'une suppose l'utilisation d'un reste d'une substance benzimidazoles sans prescription du vétérinaire,
- Les deux non-conformités en antibiotiques sont probablement dues à un mauvais

enregistrement des traitements médicamenteux dans le registre d'élevage et un départ des animaux à l'abattoir sous délai d'attente, sans signalement de traitement sur l'ICA.

Une inspection en élevage et chez le vétérinaire suite à la non-conformité en AINS sur une carcasse de caprin (saisie totale) n'a pas permis de mettre en évidence l'utilisation d'un traitement médicamenteux à base de ces substances.

Sur les seize non-conformités avérées en stéroïdes (17-alpha nandrolone sur des urines d'ovin), onze ont été transmises à la DGAL.

Trois inspections pharmacie vétérinaire ont été réalisées. Aucune n'a permis de mettre en évidence une pratique frauduleuse ou illégale de stéroïdes ni de déterminer la cause de la présence de 17-alpha nandrolone. Deux mises en demeure ont été dressées à l'encontre des éleveurs pour cause de non tenue correcte du registre d'élevage, et mauvaise gestion des médicaments vétérinaires et des ordonnances.

En plus des inspections, un prélèvement de laine sur des animaux du même type (âge et sexe) s'est avéré conforme.

Il est parfois difficile pour les services vétérinaires de réaliser les prélèvements de laine demandés par le laboratoire national de référence pour lever une suspicion en stéroïdes.

En effet la saisonnalité des productions ne permet pas aux agents de pouvoir reprélever un animal de même âge/sexes que celui non conforme (animaux tondus, agneaux trop jeunes, donc impossibilité de respecter le critère âge, transhumance donc les prélèvements de laine ne sont faits qu'à partir de l'automne).

### Les équins

Aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2023.

## VOLET 2 – Plan de contrôle volailles, lapins et gibiers d'élevage

### BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2023

#### Les volailles

Sur les 7 110 prélèvements initialement programmés, 6 958 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de contrôle dans la filière volailles s'élève à 97,9%, en nette hausse par rapport à 2022 (91,3%). 3,4 % des prélèvements réalisés ne sont pas ciblés contre 5,9% en 2022.

Cette difficulté à effectuer des prélèvements ciblés se rencontre particulièrement en élevage où 13,1% de prélèvements (11% en 2022) sont aléatoires contre 2,2% des prélèvements réalisés à l'abattoir (5,4% en 2022).

Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière volailles.

		Nombre de prélèvements prévisionnels			Nombre de prélèvements réalisés et analysés				Nombre de prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés			
		Elevage	Abattoir	Total	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel	Elevage	Abattoir	Total	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	90	310	400	93	307	400	100,0%	86	296	382	95,5%
A1e	Béta-agonistes	95	530	625	88	519	607	97,1%	84	500	584	93,4%
A2a	Chloramphénicol	320	945	1 265	288	933	1 221	96,5%	239	928	1 167	92,3%
A2b	Nitroimidazoles	280	770	1 050	257	762	1 019	97,0%	222	759	981	93,4%
A2c	Nitrofuranes		610	610		613	613	100,5%		609	609	99,8%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		1 880	1 880		1 854	1 854	98,6%		1 785	1 785	94,9%
B1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		275	275		270	270	98,2%		263	263	95,6%
B1d	AINS		110	110		106	106	96,4%		98	98	89,1%
B2	Anticoccidiens		895	895		868	868	97,0%		855	855	95,5%
<b>TOTAL</b>		<b>785</b>	<b>6 325</b>	<b>7 110</b>	<b>726</b>	<b>6 232</b>	<b>6 958</b>	<b>97,9%</b>	<b>631</b>	<b>6 093</b>	<b>6 724</b>	<b>94,6%</b>

#### Les lapins

Le taux de réalisation des prélèvements est excellent (100%). 9,5% des prélèvements réalisés ne sont pas ciblés (on note cependant une amélioration par rapport à 2022 avec 11,8% de prélèvements non ciblés).

Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière lagomorphe.

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	15	15	100%	10	66,7%
A1e	Béta-agonistes	5	5	100%	3	60,0%
A2a	Chloramphénicol	15	15	100%	15	100%
A2b	Nitrofuranes	15	15	100%	15	100%
A2c	Nitroimidazoles	15	15	100%	15	100%
B1a	Antibiotiques (chimie)	85	85	100%	82	96,5%
B1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	10	10	100%	10	100%
B1d	AINS	10	10	100%	13	130,0%
B2	Anticoccidiens	20	20	100%	9	45,0%
<b>TOTAL</b>		<b>190</b>	<b>190</b>	<b>100,0%</b>	<b>172</b>	<b>90,5%</b>

### Les gibiers d'élevage

Le taux de réalisation des prélèvements est en forte progression : 85,7% contre 80,5% lors des deux précédentes années.

Néanmoins le taux de prélèvements non ciblés est en très nette diminution : 2,5% des prélèvements réalisés non ciblés en 2023 contre 6,1% en 2022.

Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière gibier d'élevage.

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	10	8	80%	8	80%
A2a	Chloramphénicol	10	10	100%	9	90%
A2c	Nitroimidazoles	10	8	80%	8	80%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	30	24	80%	24	80%
B1b	Avermectines	15	15	100%	15	100%
B1d	AINS	5	4	80%	4	80%
B2	Anticoccidiens	10	11	110%	10	100%
<b>TOTAL</b>		<b>90</b>	<b>80</b>	<b>88,9%</b>	<b>78</b>	<b>86,7%</b>

## RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2023

### Les volailles

Sur 6 958 prélèvements réalisés et analysés, deux non-conformités ont été relevées. Les résultats sont présentés dans le **tableau 4**.

Le taux de non-conformités entre 2022 et 2023 a fortement diminué (0,03% en 2023 contre 0,42% en 2022).

Les années précédentes, les non-conformités étaient essentiellement liées à la présence de 17 bêta-nandrolone dans les foies de volailles. En effet, l'origine endogène possible de certains stéroïdes peut poser des problèmes d'interprétation des résultats par le laboratoire national de référence. Une étude sur l'ensemble des résultats d'analyse de stéroïdes a défini des lignes directrices pour le réseau de laboratoires agréés. Leur mise en application en 2023 a permis de nettement diminuer le nombre de non-conformités en 17 bêta-nandrolone.

**Tableau 4. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière volailles pour les différents groupes de substances**

		Nombre d'échantillons réalisés et analysés			Non-conformités	
		Elevage	Abattoir	Total	Nombre	% de non-conformités
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	93	307	400	2	0,50%
A1e	Bêta-agonistes	88	519	607	0	0%
A2a	Chloramphénicol	288	933	1221	0	0%
A2b	Nitrimidazoles	257	762	1019	0	0%
A2c	Nitrofuranes		613	613	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)		1854	1854	0	0%
b1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques		270	270	0	0%
B1d	AINS		106	106	0	0%
B2	Anticoccidiens		868	868	0	0%
	<b>TOTAL</b>	<b>726</b>	<b>6232</b>	<b>6958</b>	<b>2</b>	<b>0,03%</b>

### Mesures de gestion des non-conformités

Pour une des deux non-conformités en stéroïdes sur des poules de réforme, le lot de carcasses a été saisi partiellement. Pour l'autre cas, les abats n'ont pas été commercialisés.

Les enquêtes en élevage et les prélèvements d'aliments n'ont pas été réalisés.

Les prélèvements ne peuvent en effet être faits qu'en fin de bande (plusieurs mois peuvent s'écouler entre la connaissance d'une non-conformité sur un foie de volailles et la possibilité de prélever de l'aliment).

Deux résultats d'analyse en antibiotiques dépassaient le seuil de confirmation (limite maximale de

résidus). Ces résultats se sont finalement avérés conformes après enquête documentaire en élevage. Il s'agissait de prescription de médicaments vétérinaires en cascade avec une prescription du vétérinaire et le respect des temps d'attente.

### Les lapins

Sur 190 prélèvements réalisés et analysés, une non-conformité a été relevée. Les résultats sont présentés dans le **tableau 5**.

Le taux de non-conformités est identique à celui de 2022 (0,54%).

**Tableau 5. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière lagomorphe pour les différents groupes de substances**

		Nombre de prélèvements réalisés et analysés	Nombre de non- conformités	% de non- conformité
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	15	0	0%
A1e	Bêta-agonistes	5	0	0%
A2a	Chloramphénicol	15	0	0%
A2b	Nitrofuranes	15	0	0%
A2c	Nitroimidazoles	15	0	0%
B1a	Antibiotiques (chimie)	85	1	1,2%
B1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	10	0	0%
B1d	AINS	10	0	0%
B2	Anticoccidiens	20	0	0%
<b>TOTAL</b>		<b>190</b>	<b>1</b>	<b>0,5%</b>

### Mesures de gestion des non-conformités

Le lot de carcasses a été saisi en totalité. Il s'agit d'un élevage à problème avec des saisies supérieures à 2%.

L'information sur la chaîne alimentaire (ICA) ne précisait aucune administration d'antibiotiques. Suite à l'enquête documentaire des services d'inspection vétérinaires, la substance mise en évidence a été prescrite selon la cascade vétérinaire. Le temps d'attente n'a pas été respecté. L'élevage est en cours de cessation d'activité.

### Les gibiers d'élevage

Aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2023.

## VOLET 3 – Plan de contrôle Poissons d'élevage, œufs, lait cru, miel

### BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2023

#### Les poissons d'élevage

Le taux de réalisation des prélèvements est en diminution par rapport à 2022 (81,6% de réalisation en 2023 contre 89,2% en 2022).

Le ciblage des prélèvements n'a pas évolué en 2023 : 9,64% de prélèvements non ciblés (contre 9,73% en 2022).

Tableau 1. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière poisson d'élevage.

	Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés		
		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel	
A1a- A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	35	30	85,7%	30	85,7%
A2a	Chloramphénicol	35	32	91,4%	26	74,3%
A2b	Nitrofuranes	35	32	91,4%	30	85,7%
A3a	Colorants	50	44	88,0%	40	80,0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	125	114	91,2%	103	82,4%
B1b	Avermectines	30	28	93,3%	24	80,0%
<b>TOTAL</b>		<b>310</b>	<b>280</b>	<b>90,3%</b>	<b>253</b>	<b>81,6%</b>

#### Les œufs de poules et de cailles

##### Remarque :

Depuis 2019, il est demandé de faire des prélèvements d'œufs pour réaliser des combinaisons d'analyses :

« Chloramphénicol + Sulfamides + Anticoccidiens »

« Nitrofuranes + Sulfamides + Anticoccidiens »

« Nitroimidazoles + Antibiotiques + Anticoccidiens »

Les nombres de prélèvements indiqués dans le tableau ci-dessus sont plus élevés que ceux prévus dans l'instruction technique DGAL/SDEIGIR/2023-232, l'extraction SIGAL étant faite sur la base de 1 analyse correspond à 1 prélèvement.

Le taux de réalisation des prélèvements est en forte hausse par rapport à l'année précédente (91,7% en 2023 (91,4% de réalisation pour les œufs de poules et 81,8% pour les œufs de cailles) contre 76,7% en 2022).

On note :

- une amélioration du ciblage des prélèvements d'œufs de poules avec 7,61% des prélèvements réalisés qui ne sont pas ciblés (contre 9,63 % en 2022),
- un très net recul du ciblage pour les œufs de cailles avec 22,22% des prélèvements d'œufs de cailles réalisés qui ne sont pas ciblés (contre 9,38 % en 2022). Cette forte variation pourrait s'expliquer par une programmation prévisionnelle de prélèvements d'œufs de caille en 2023 nettement inférieure à celles de 2022 (11 prélèvements en 2023 contre 43 en 2022).

**Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière œufs (poules et cailles).**

		Nombre de prélèvements prévisionnels			Nombre de prélèvements réalisés et analysés				Nombre de prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés			
		Poule	Caille	Total	Poule	Caille	Total	% du prévisionnel	Poule	Caille	Total	% du prévisionnel
A2a	Chloramphénicol	170		170	158		158	92,9%	145		145	85,3%
A2b	Nitrofuranes	170		170	156		156	91,8%	142		142	83,5%
A2c	Nitroimidazoles	140		140	131		131	93,6%	124		124	88,6%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique-plan LNR)	140	3	143	128	2	130	90,9%	121	2	123	86,0%
	Sulfamides	340	3	343	308	3	311	90,7%	282	2	284	82,8%
B1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	50		50	51		51	102,0%	45		45	90,0%
B2	Anticoccidiens	480	5	485	435	4	439	90,5%	404	3	407	83,9%
<b>TOTAL</b>		<b>1490</b>	<b>11</b>	<b>1501</b>	<b>1367</b>	<b>9</b>	<b>1376</b>	<b>91,7%</b>	<b>1263</b>	<b>7</b>	<b>1270</b>	<b>84,6%</b>

### Le lait cru

Toute filière confondue, le taux de réalisation des prélèvements est très bon (96,4%) et en forte progression par rapport à 2022 (90%).

On note :

- une amélioration du ciblage des prélèvements pour le lait cru de vache (7,20% de prélèvements non ciblés contre 8,89% en 2022),
- une augmentation du nombre de prélèvements non ciblés pour le lait cru de chèvre (18,18% de prélèvements non ciblés contre 15,2% en 2022),
- une forte dégradation du ciblage pour le lait cru de brebis (22,22% de prélèvements non ciblés contre 11,11% en 2022).

**Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière lait cru de vache.**

Lait cru de vache	Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a Chloramphénicol	50	51	102,0%	46	92,0%
B1a-B1b-B1d Antibiotiques (méthode chimique), benzimidazoles et AINS	250	234	93,6%	228	91,2%
B1a-B1b-B1d Antibiotiques (méthode microbiologique), benzimidazoles et AINS	500	489	97,8%	447	89,4%
B21b Avermectines	60	59	98,3%	52	86,7%
<b>TOTAL</b>	<b>860</b>	<b>833</b>	<b>96,9%</b>	<b>773</b>	<b>89,9%</b>



Tableau 4. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière lait cru de chèvre.

Lait cru de chèvre	Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a Chloramphénicol	5	3	60,0%	3	60,0%
B1a-B1b-B1d Antibiotiques (méthode chimique), benzimidazoles et AINS	5	4	80,0%	3	60,0%
B1a-B1b-B1d Antibiotiques (méthode microbiologique), benzimidazoles et AINS	10	10	100%	7	70,0%
B21b Avermectines	5	5	100%	5	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>88,0%</b>	<b>18</b>	<b>72,0%</b>

Tableau 5. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière lait cru de brebis.

Lait cru de brebis	Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a Chloramphénicol	3	1	33,3%	0	0%
B1a-B1b-B1d Antibiotiques (méthode chimique), benzimidazoles et AINS	3	3	100%	3	100%
B1a-B1b-B1d Antibiotiques (méthode microbiologique), benzimidazoles et AINS	5	5	100%	4	80,0%
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>81,8%</b>	<b>7</b>	<b>63,6%</b>

### Le miel

Le taux de réalisation des prélèvements est très bon (95%) et en nette progression par rapport à 2022 (89%).

30,1% des prélèvements réalisés ne sont pas ciblés (contre 34% en 2022).

Tableau 6. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière miel.

	Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés de façon ciblée et analysés	
		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a Chloramphénicol (plan LNR)	10	10	100%	9	90,0%
A2b Nitrofuranes (plan LNR)	10	7	70,0%	4	40,0%
A3b fenthion (pesticides organophosphorés), deltaméthrine, cyperméthrine (pyréthres), chlorfenvinphos	50	50	100%	38	76,0%
B1a Antibiotiques (méthode chimique)	85	80	94,1%	56	65,9%
B1b amitraze + métabolites (pesticide formamidine), Tau-fluvalinate et coumaphos	50	49	98,0%	30	60,0%
<b>TOTAL</b>	<b>205</b>	<b>196</b>	<b>95,6%</b>	<b>137</b>	<b>66,8%</b>

## RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2023

### Les poissons d'élevage

Sur 280 prélèvements réalisés et analysés, deux non-conformités ont été mises en évidence. Les résultats sont présentés dans le **tableau 7**.

La proportion globale de non-conformités est inférieure à celle de 2022 (0,7% en 2023 contre 0,9% en 2022).

Tableau 7. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière poisson d'élevage pour les différents groupes de substances

	Nombre d'échantillons réalisés et analysés	Nombre de non-conformité	% de non-conformité
A1a - A1c - A1d Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	30	0	0%
A2a Chloramphénicol	32	0	0%
A2b Nitrofuranes	32	0	0%
A3a Colorants	44	1	2,3%
B1a Antibiotiques (méthode chimique)	114	1	0,9%
B1b Avermectines	28	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>280</b>	<b>2</b>	<b>0,7%</b>

### Mesures de gestion des non-conformités

La présence d'antibiotiques dans le lot de poissons est due à un temps d'attente non respecté bien que prescrit par le vétérinaire. Le pisciculteur s'est référé au temps d'attente inscrit sur le flacon de médicament vétérinaire. L'exploitant a été mis en demeure de corriger les non-conformités relevées lors de l'inspection pharmacie vétérinaire, notamment de mieux renseigner le registre d'élevage.

La Brigade Nationale d'Enquête Vétérinaire et Phytosanitaire (BNEVP) est intervenue dans le cadre de l'enquête liée à la présence du colorant vert malachite. La pisciculture en cause avait déjà fait l'objet d'enquêtes à deux reprises dont la dernière en 2022, suite à des résultats similaires (les résultats d'analyse sont inférieurs à la valeur de référence définie réglementairement mais supérieurs au seuil de confirmation de la méthode d'analyse).

Avec cette non-conformité 2023, aucun nouvel élément ne permet d'établir une contamination volontaire au niveau de la pisciculture. Pour rappel plusieurs hypothèses avaient été avancées au sujet de contamination liées à l'environnement direct (viaduc à proximité notamment).

### Les œufs de poules et de cailles

Sur 1367 prélèvements d'œufs de poule, une non-conformité a été mise en évidence. Les résultats sont présentés dans le **tableau 8**.

La proportion globale de non-conformités est supérieure à celle de 2022, année sans non-conformité (0,07% en 2023).

**Tableau 8. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière œufs pour les différents groupes de substances**

		Nombre de prélèvements d'œufs réalisés et analysés		Non-conformités			
		Poule	Caille	Poule	% de non-conformité	Caille	% de non-conformité
A2a	Chloramphénicol	158		0	0%		
A2b	Nitrofuranes	156		0	0%		
A2c	Nitroimidazoles	131		1	0,76%		
B1a	Antibiotiques (méthode chimique-plan LNR)	128	2	0	0%	0%	0%
	Sulfamides	308	3	0	0%	0%	0%
B1b	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	51		0	0%		
B2	Anticoccidiens	435	4	0	0%	0%	0%
<b>TOTAL</b>		<b>1367</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>0,07%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>

### Mesures de gestion des non-conformités

La Brigade Nationale d'Enquête Vétérinaire et Phytosanitaire (BNEVP) a pris en charge ce dossier. Il s'agit d'un petit élevage de poules pondeuses. L'exploitant détient aussi des oiseaux de la faune sauvage. Une enquête judiciaire a été effectuée chez l'exploitant et de nouveaux prélèvements ont été réalisés au cours de l'intervention (œufs de poule de la ponte du jour, de la veille, œufs de poule d'ornement) : ils étaient conformes.

La non-conformité dans les œufs pourrait être due à une contamination suite au traitement des oiseaux d'ornement par un produit contenant des nitroimidazoles (infection de poux), les animaux n'étant pas séparés.

### Le lait cru

Aucune non-conformité n'a été mise en évidence dans les laits crus toute espèce confondue.

## Le miel

Aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2023.

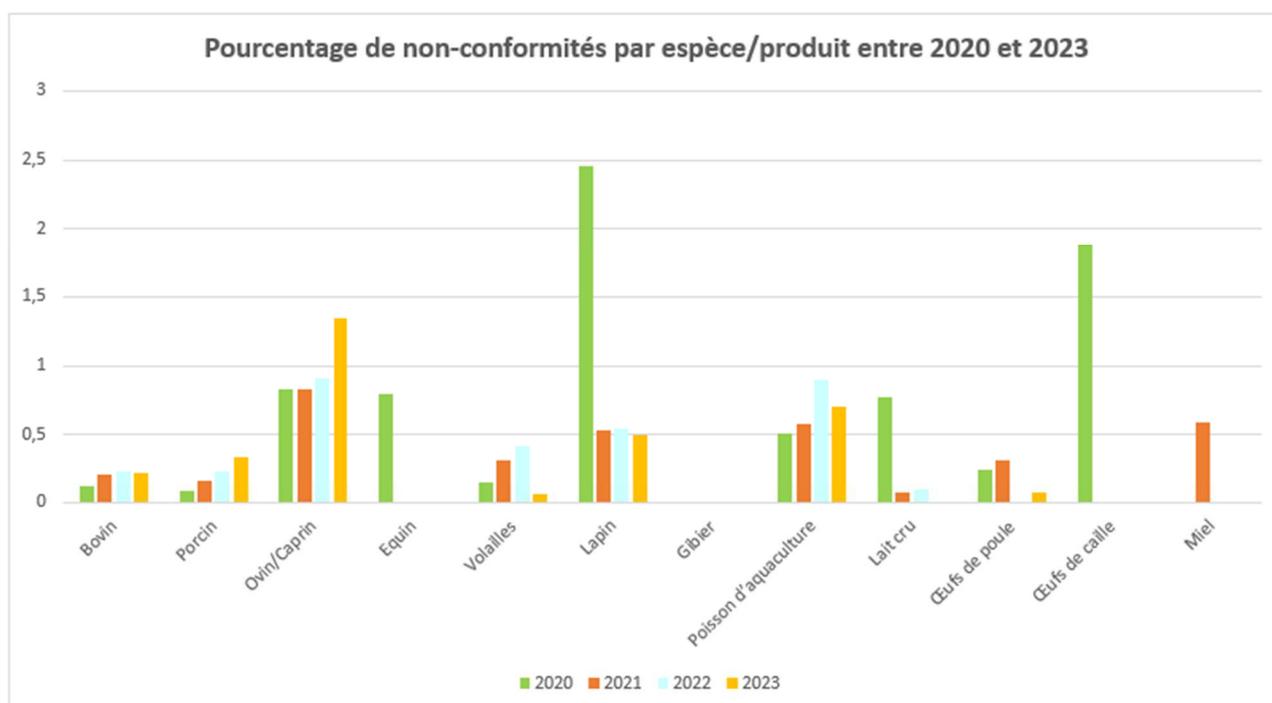
## CONCLUSIONS

Globalement, les taux de non-conformités évoluent peu d'une année sur l'autre à l'exception des porcins et des ovins/caprins (voir **tableau 1** ci-dessous).

Pour les ovins/caprins, les taux de non-conformités sont généralement liés à la présence de stéroïdes dans les urines. Le double statut (endogène/exogène) de certains stéroïdes pose de nombreux problèmes d'interprétation des résultats par le laboratoire national de référence.

**Tableau 1. Proportion de non-conformités mises en évidence dans les différentes filières entre 2020 et 2023**

Taux de non-conformité (%)	2020	2021	2022	2023
Bovin	0,12	0,21	0,24	0,22
Porcin	0,09	0,16	0,24	0,34
Ovin/Caprin	0,83	0,83	0,91	1,34
Equin	0,8	0	0	0
Volailles	0,15	0,31	0,42	0,06
Lapin	2,45	0,53	0,54	0,5
Gibier	0	0	0	0
Poisson d'aquaculture	0,51	0,58	0,9	0,7
Lait cru	0,77	0,07	0,1	0
Œufs de poule	0,25	0,31	0	0,07
Œufs de caille	1,88	0	0	0
Miel	0	0,59	0	0

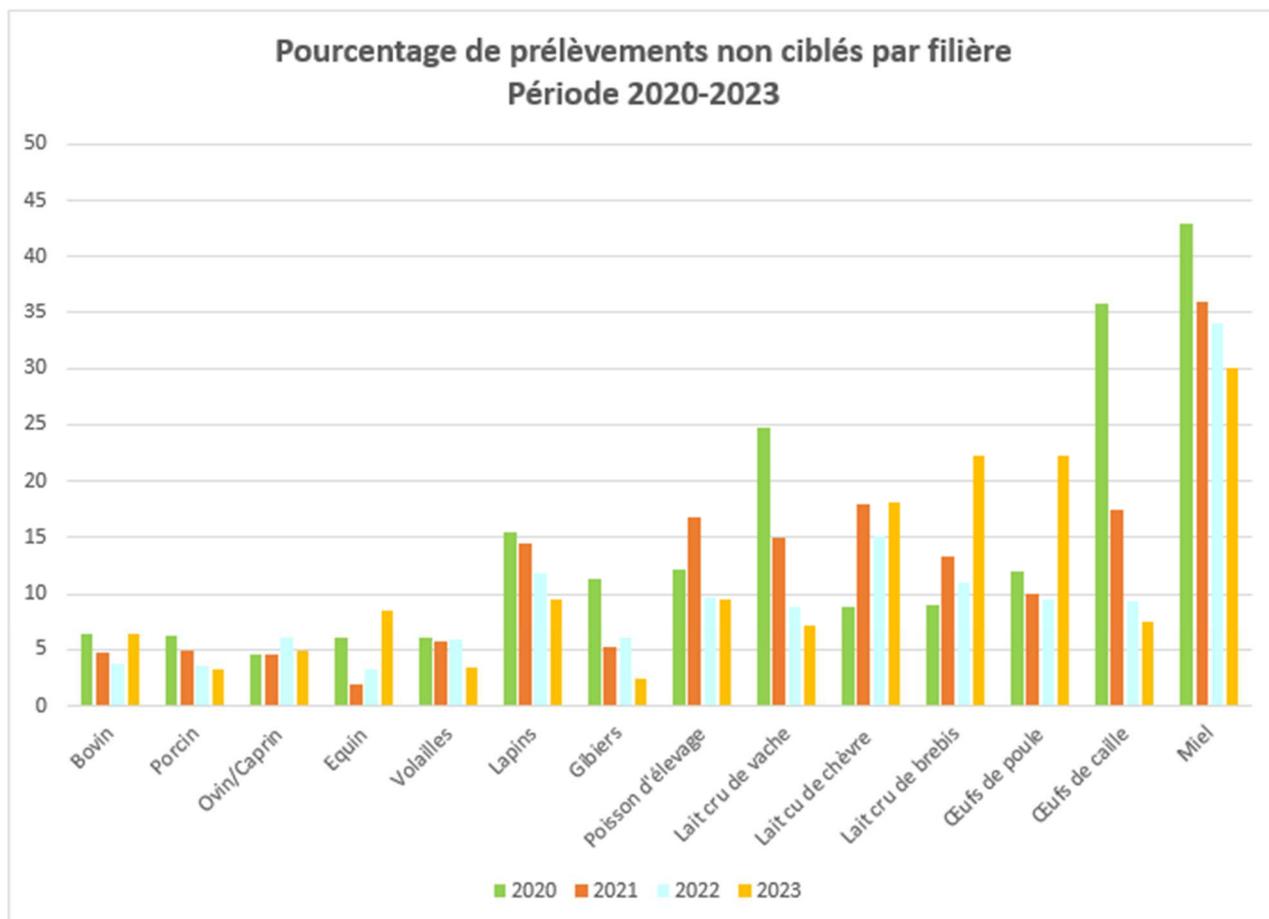


## Analyse de la réalisation de la campagne par la coordination BGIR

(Réservé à la diffusion en interne, ne sera pas communiqué dans la diffusion grand public et aux partenaires externes)

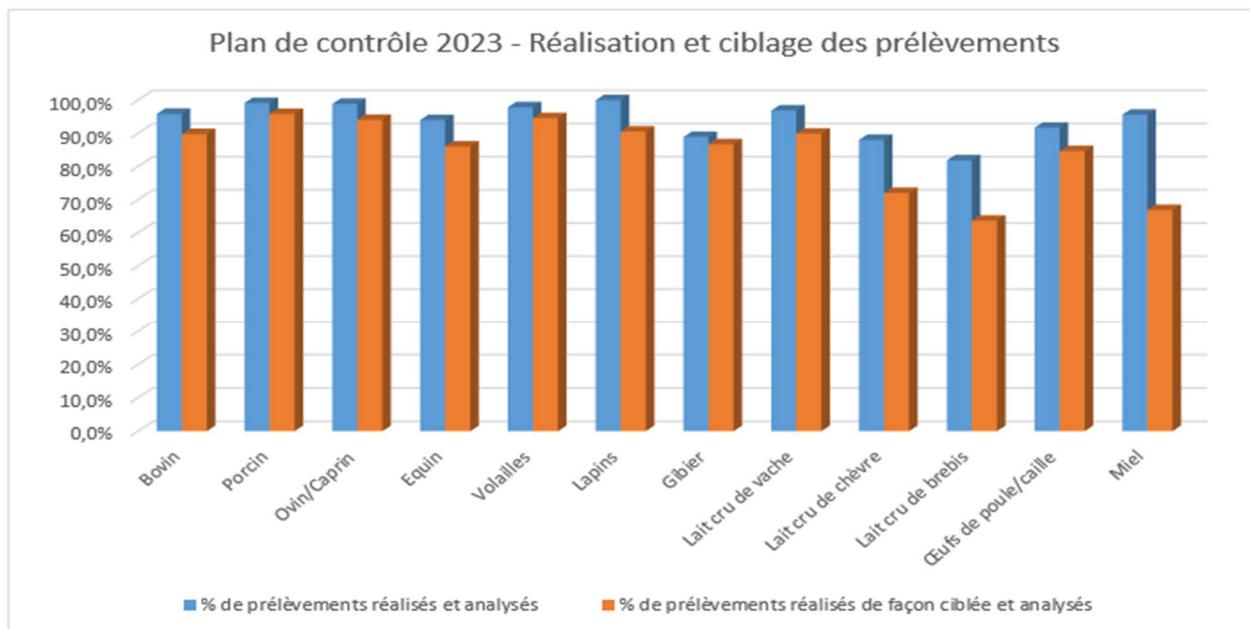
Concernant le ciblage des prélèvements, obligatoire dans le cadre des plans de contrôle, les services déconcentrés ont amélioré leurs pratiques et sont plus vigilants lors de la réalisation des prélèvements. La **figure 1** montre les évolutions de ciblage des prélèvements selon les filières et les années des plans de contrôle.

**Figure 1. Taux de prélèvements non ciblés sur la période des plans de contrôle 2020 - 2023**



La figure 2 met en exergue certaines filières (lait cru de chèvre/brebis, miel) pour lesquelles les prélèvements aléatoires sont encore trop nombreux. Ils ne seront pas valorisés par l'EFSA qui les refuse.

Figure 2. Taux de réalisation des prélèvements et de ciblage des prélèvements en 2023



# PARTIE II - PLANS DE SURVEILLANCE

## VOLET 1 – Plan de surveillance animaux de boucherie

### BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2023

#### Les bovins

Sur les 245 prélèvements programmés, 253 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de surveillance dans la filière bovine est de 103,7% (le nombre de prélèvements réalisés pour la recherche d'esters de stéroïdes a été multiplié par 3 par rapport à la programmation prévisionnelle). 10,7% des prélèvements totaux réalisés ne sont réalisés de façon aléatoire.

Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière bovine.

		Prélèvements prévisionnels (abattoir)		Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	10		10	100%	8	80%
A1b	Thyréostatiques	10		10	100%	10	100%
A1c	Esters de stéroïdes	5		17	340%	12	240%
A1e	Béta-agonistes	20		18	90%	16	80%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion et leurs métabolites, indoxacarb) - Plan LNR	15		13	86,7%	13	86,7%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	75		80	106,7%	71	94,7%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	15		14	93,3%	12	80%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine)	15		15	106,7%	13	86,7%
	Avermectines	5		5	100%	5	100%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	10		10	100%	10	100%
B1c	Tranquillisants	5		4	80%	4	80%
B1d	AINS	20		19	95%	17	85%
	Glucocorticoïdes	20		20	100%	20	100%
B2	Anticoccidiens	20		18	90%	15	75%
TOTAL		245		253	103,7%	226	92,2%

#### Les porcins

Sur les 280 prélèvements programmés, 283 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de surveillance dans la filière porcine est de 101,1%.

7,42 % des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires.

**Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière porcine.**

		Prélèvements prévisionnels (abattoir)		Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	20		20	100%	19	95%
A1b	Thyréostatiques	10		10	100%	9	90%
A1c	Esters de stéroïdes	5		7	140%	6	120%
A1e	Béta-agonistes	10		12	120%	12	120%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion et leurs métabolites, indoxacarb) - Plan LNR	25		25	100%	23	92%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	140		142	101%	132	94,3%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	15		12	80%	11	73,3%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine)	25		25	100%	25	100%
	Avermectines	10		10	100%	9	90%
B1c	Tranquillisants	10		10	100%	9	90%
B1d	Glucocorticoïdes	10		10	100%	7	70%
<b>TOTAL</b>		<b>280</b>		<b>283</b>	<b>101,1%</b>	<b>262</b>	<b>93,6%</b>

### Les ovins et les caprins

Sur les 44 prélèvements initialement programmés, 37 ont été prélevés et analysés, soit un taux de réalisation de 84,1%.

35,14% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires.

**Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans les filières ovine et caprine.**

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)			Nombre de prélèvements réalisés et analysés (abattoir)				Nombre de prélèvements réalisés, analysés et aléatoires (abattoir)			
		Ovin	Caprin	Total	Ovins	Caprins	Total	% du prévisionnel	Ovins	Caprins	Total	% du prévisionnel
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	2	2	4	3	0	3	75%	3	0	3	75%
A1e	Béta-agonistes	2	2	4	3	0	3	75%	2	0	2	50%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion et leurs métabolites, indoxacarb) - Plan LNR	2	2	4	2	2	4	100%	1	2	3	75%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	4	4	8	5	3	8	100%	4	2	6	75%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	4	2	6	4	2	6	100%	2	0	2	33,3%
B1b	Avermectines	4	2	6	3	0	3	50%	2	0	2	33,3%
B1c	Tranquillisants	4	2	6	5	2	7	116,7%	4	0	4	66,7%
B1d	Glucocorticoïdes	4	2	6	3	0	3	50%	2	0	2	33,3%
<b>TOTAL</b>		<b>26</b>	<b>18</b>	<b>44</b>	<b>28</b>	<b>9</b>	<b>37</b>	<b>84,1%</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>54,5%</b>

### Les équins

Sur les 14 prélèvements initialement programmés, 13 ont été prélevés et analysés soit un taux de réalisation du plan de surveillance de 92,9%.

23,1% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires.



Tableau 4. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière équine.

		Prélèvements prévisionnel (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre	Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	2	2	100%	2	100%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion et leurs métabolites, indoxacarb) - Plan LNR	2	2	100%	2	100%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	4	4	100%	3	75%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine)	2	2	100%	1	50%
B1b	Avermectines	2	1	50%	1	50%
B1c	Tranquillisants	2	2	100%	1	50%
TOTAL		14	13	92,9%	10	71,4%

## RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2023

### Les bovins

Sur 253 prélèvements réalisés et analysés, deux non-conformités ont été relevées. Les résultats sont présentés dans le **tableau 5**.

Tableau 5. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière bovine pour les différents groupes de substances

		Nombre de prélèvements réalisés et analysés	Nombre de non-conformités	% de non-conformités
A1a-A1c-A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	10	0	0%
A1b	Thyréostatiques	10	1	10%
A1c	Esters de stéroïdes	17	1	5,9%
A1e	Béta-agonistes	18	0	0%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion et leurs métabolites, indoxacarb) - Plan LNR	13	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	80	0	0%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	14	0	0%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine)	15	0	0%
	Avermectines	5	0	0%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	10	0	0%
B1c	Tranquillisants	4	0	0%
B1d	AINS	19	0	0%
	Glucocorticoïdes	20	0	0%
B2	Anticoccidiens	18	0	0%
TOTAL		253	2	0,8%

## Mesure de gestion des non-conformités

Pour la non-conformité en thyrostatiques, des prélèvements d'aliments sur l'exploitation et d'urine à l'abattoir sur des animaux provenant de cet élevage étaient recommandés par le laboratoire national de référence et la Brigade Nationale d'Enquête Vétérinaire et Phytosanitaire (BNEVP). Leurs résultats n'ont pas été communiqués à la DGAL.

La BNEVP a pris en charge le dossier relatif à la non-conformité en stéroïdes.

### Les porcs

Sur 283 prélèvements réalisés et analysés, une non-conformité a été relevée. Les résultats sont présentés dans le **tableau 6**.

**Tableau 6. Nombre et proportion de non-conformités mises en évidence dans la filière porcine pour les différents groupes de substances**

		Nombre de prélèvements réalisés et analysés	Nombre de non-conformités	% de non-conformité
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	20	1	5%
A1b	Thyrostatiques	10	0	0%
A1c	Esters de stéroïdes	7	0	0%
A1e	Béta-agonistes	12	0	0%
A3b	Pesticides (fipronil, fenthion et leurs métabolites, indoxacarb) - Plan LNR	25	0	0%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	142	0	0%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	12	0	0%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine)	25	0	0%
	Avermectines	10	0	0%
B1c	Tranquillisants	10	0	0%
B1d	Glucocorticoïdes	10	0	0%
TOTAL		283	1	0,4%

## Mesures de gestion des non-conformités

L'enquête en élevage n'a pas permis de mettre en évidence une utilisation frauduleuse de stéroïdes, des non-conformités en pharmacie vétérinaire ont cependant été constatées.

La présence de la 17 bêta-nandrolone, molécule endogène chez le porc mâle non castré et cryptorchide, n'est normalement pas retrouvée de manière naturelle chez le porc mâle castré.

Il se pourrait que l'animal prélevé ait été mal castré, ce qui expliquerait la présence de cette substance stéroïdienne.

### Les ovins et les caprins

Aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2023.

### Les équins

Aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2023.

## VOLET 2 – Plan de surveillance volailles, lapins et gibiers d'élevage

### BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2023

#### Les volailles

Sur les 281 prélèvements initialement programmés, 268 ont été prélevés et analysés. Le taux de réalisation du plan de surveillance dans la filière volailles s'élève à 95,4%.

2,2% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires.

Tableau 4. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière volailles.

		Prélèvements prévisionnels (abattoir)		Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre		Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	59		58	98%	58	98%
A1e	Béta-agonistes	11		10	90,9%	10	91%
A2a	Pesticides (fipronil et son métabolite) - Plan LNR	7		7	100%	7	100%
B1a	Antibiotiques (méthode chimique)	90		88	97,8%	84	93%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	22		20	90,9%	18	82%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	62		56	90,3%	56	90%
B1d	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	10		10	100%	10	100%
B2	AINS	10		9	90,0%	9	90%
	Anticoccidiens	10		10	100%	10	100%
	<b>TOTAL</b>	<b>281</b>		<b>268</b>	<b>95,4%</b>	<b>262</b>	<b>93,2%</b>

#### Les lapins

Le taux de réalisation des prélèvements est excellent (100%). 10% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires.

Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière lagomorphe.

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre (abattoir)	% du prévisionnel	Nombre (abattoir)	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	2	2	100%	2	100%
A1e	Béta-agonistes	2	2	100%	2	100%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) plan LNR	4	4	100%	4	100%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	2	2	100%	1	50,0%
	<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>	<b>9</b>	<b>90,0%</b>

## Les gibiers d'élevage

Sur les 18 prélèvements programmés, seuls 61,1% ont été réalisés et analysés.  
18,2% des prélèvements totaux réalisés ne sont pas aléatoires.

Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière gibier d'élevage.

		Nombre de prélèvements prévisionnels (abattoir)	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a - A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	4	4	100,0%	3	75,0%
A1e	Bêta-agonistes	4	3	75,0%	2	50,0%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	4	1	25,0%	1	25,0%
B1b	Insecticides (cyperméthrine, deltaméthrine)	3	2	66,7%	2	66,7%
	Avermectines	3	1	33,3%	1	33,3%
TOTAL		18	11	61,1%	9	50,0%

## RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2023

---

Quelle que soit la filière considérée (volailles, lapins, gibiers d'élevage), aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2023.

## VOLET 3 – Plan de surveillance Poissons d'élevage, œufs, lait cru, miel

### BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2023

#### Les poissons d'élevage

100% des prélèvements programmés ont été réalisés et analysés.

8,3% des prélèvements totaux ne sont pas aléatoires.

**Tableau 1. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière poisson d'élevage.**

		Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A1a- A1c - A1d	Stilbènes, stéroïdes, acides résorcyliques	2	2	100%	2	100%
A3a	Colorants	2	2	100%	2	100%
B1a-B1a-B1b-B1c-B1d B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	4	4	100%	4	100%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	2	2	100%	2	100%
	Avermectines	2	2	100%	1	50,0%
<b>TOTAL</b>		<b>12</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>	<b>11</b>	<b>91,7%</b>

#### Les œufs de poules

Le taux de réalisation des prélèvements est de 88%.

8% des prélèvements totaux ne sont pas aléatoires.

**Tableau 2. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière œufs de poules.**

		Nombre de prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Œufs de poule	Nombre	% du prévisionnel	Nombre
A3b	Pesticides (fipronil et son métabolite)	40	31	77,5%	28	70,0%
B1a-B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	25	22	88,0%	20	80,0%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	10	7	70,0%	7	70,0%
	Benzimidazoles et autres anthelminthiques	15	13	86,7%	11	73,3%
B2	Anticoccidiens	10	15	150,0%	15	150,0%
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>	<b>88</b>	<b>88,0%</b>	<b>81</b>	<b>81,0%</b>

## Le lait cru

Toute filière confondue, le taux de réalisation des prélèvements est de 92,5%.  
100% des prélèvements totaux de lait cru de chèvre et de brebis sont aléatoires.  
5,5% des prélèvements totaux de lait cru de vache ne sont pas aléatoires.

**Tableau 3. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière lait cru de vache.**

	Lait de vache	Prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre	Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a	Chloramphénicol	65	59	90,8%	52	80%
A3b	Pesticides (fipronil, indoxacarb, fenthion)	5	4	80%	4	80%
B1a-B1b-B1d	Antibiotiques (chimie), benzimidazoles et AINS	140	130	92,9%	124	88,6%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	15	14	93,3%	13	86,7%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	50	47	94%	47	94%
	Avermectines	20	18	90%	17	85%
TOTAL		295	272	92,2%	257	87,1%

**Tableau 4. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière lait cru de chèvre.**

	Lait de chèvre	Prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre	Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a	Chloramphénicol	3	3	100%	3	100%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	8	7	87,5%	7	87,5%
B1b	Insecticides (deltaméthrine, cyperméthrine)	5	5	100%	5	100%
	Avermectines	5	4	80%	4	80%
TOTAL		21	19	90,5%	19	90,5%

**Tableau 5. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière lait cru de brebis.**

	Lait de brebis	Prélèvements prévisionnels	Prélèvements réalisés et analysés		Prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
		Nombre	Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A2a	Chloramphénicol	2	4	200%	4	200%
B1a-B1b-B1c-B1d-B2	Antibiotiques et multi-résidus (HRMS) - plan LNR	4	3	75%	3	75%
TOTAL		6	7	116,7%	7	116,7%

## Le miel

Le taux de réalisation des prélèvements est de 112,5%  
22,2% des prélèvements totaux ne sont pas aléatoires.

Tableau 6. Réalisation du plan d'échantillonnage 2023 dans la filière miel.

		Nombre de prélèvements prévisionnels	Nombre de prélèvements réalisés et analysés		Nombre de prélèvements réalisés, analysés et aléatoires	
			Nombre	% du prévisionnel	Nombre	% du prévisionnel
A3b	fenthion (pesticides organophosphorés), deltaméthrine, cyperméthrine (pyréthres), chlorfenvinphos	4	5	125%	4	100%
B1b	amitraze + métabolites (pesticide formamidine), Tau-fluvalinate et coumaphos	4	4	100%	3	75%
TOTAL		8	9	112,5%	7	87,5%

## RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2023

---

Quelle que soit la filière considérée (poissons d'élevage, lait cru, œufs de poule, miel), aucune non-conformité n'a été mise en évidence en 2023.

## CONCLUSIONS

---

L'année 2023 marque la mise en place au niveau national de plans de surveillance en matière de médicaments vétérinaires, substances non autorisées et interdites basés sur de nouveaux textes réglementaires (règlements (UE) 2022/1644 et 2022/1646).

La réglementation impose à la France de programmer 1150 prélèvements au minimum. 1334 prélèvements prévisionnels ont été programmés, 1282 prélèvements ont été réalisés et analysés, soit un taux global de réalisation des plans de surveillance de 96,1%. Trois non-conformités ont été mises en évidence, soit 0,23% de prélèvements non conformes.